



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 23480

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la suppression du financement de l'association Artois-Chrysalide, annoncée par l'union régionale des caisses d'assurance maladie du Nord-Pas-de-Calais. L'association Artois-Chrysalide existe depuis près de 10 années et se dédie à la prise en charge curative et psychologique de l'alcoolisme chez la femme enceinte, prévenant ainsi les ravages du syndrome de l'alcoolisation foetale (SAF). Financée dans ses activités depuis plus de 3 ans par l'URCAM, l'association, forte d'un réseau de 192 adhérents et de 40 structures sanitaires et sociales de l'arrondissement de Lens, vient en aide et soigne près de 20 femmes rongées par l'alcoolisme chaque année. La brutalité de la décision de l'URCAM vient de décapiter le réseau de santé de l'association. Privé de tout financement, son président a été contraint de licencier les trois professionnels qui l'accompagnaient dans son combat contre une addiction qui fait des ravages dans le département du Pas-de-Calais. Soins, sensibilisation sur les comportements à risque, accompagnement des patientes dans leur parcours médical, soutien psychologique, prévention, telles étaient la richesse et l'ampleur de l'action d'une association qui vient d'être sacrifiée sur l'autel de la rentabilité. La santé est désormais affaire de profit. Le désengagement de l'État fait entendre que la vie des patients doit avoir un coût supportable, coût au-delà duquel toute manifestation de solidarité, qu'elle soit humaine ou financière, revient désormais à la charge du patient lui-même. À l'heure où le discours préventif n'a jamais été aussi important, le réseau Artois-Chrysalide disparaît alors que la prévention et l'information figuraient au nombre de ses priorités. Le décalage entre le discours national en matière de santé publique et les faits est particulièrement saisissant. En conséquence, il lui demande de revenir sur une décision qui emporte des conséquences dramatiques en matière de santé publique et qui concrétise une politique qui broie les plus faibles au nom de la rentabilité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23480

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4162

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)